

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [karine-simard-cssmi-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/0fbd3431bfd8d9f7093e6c69>

Date d'obtention : 2025-10-28 20:23:15

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La première étape consiste de rencontrer et discuter avec l'auteur du signalement et la victime de l'incident. Cette rencontre a pour but d'établir un lien de confiance avec les jeunes et de les soutenir dans le processus. Nous souhaitons que le jeune se sente considéré dans la situation. Par la suite, une grille d'évaluation de la situation sera complétée afin d'avoir un portrait de la situation (les intentions derrière le comportement et les conséquences). Ensuite, nous allons valider les informations obtenus auprès des jeunes impliqués dans la situation. Et finalement, une rencontre individualisée auprès de l'instigateur pour obtenir sa version des faits.

Les résultats de cette évaluation va permettre de déterminer s'il s'agit d'une intention malveillante ou impulsive.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ces mises en situation m'ont permis de réaliser qu'il existe des nuances dans le processus de signalement. La ligne est mince entre ce qui appartient à l'établissement scolaire versus au service de police. Une collaboration étroite entre l'école et le service de police est essentielle pour faire une évaluation juste et éclairée.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi, l'étape la plus délicate est de soutenir judicieusement la jeune victime, lui faire sentir qu'elle est importante et que nous l'a croyons dans le signalement. La deuxième chose délicate serait de limiter la discussion aux questions de la grille d'évaluation.